



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 29 septembre

Délibération n°51/2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 15 septembre 2026.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Michel CARTERET, François BONNEAU, Fabrice POINT, François NEBOUT, Jérôme SOURRISSEAU, Gérard DESAPHY, Michaël LAVILLE, Mesdames Martine PINVILLE, Virgine LEBRAUD, Maryline VINET, Emilie RICHAUD, Laetitia REGRENIL, Hortense CHARTIER, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : monsieur Jean-François DAURE, Mesdames Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY.

Membres consultatifs absents : messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Hortense CHARTIER.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	15
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	5
Votants	15

Objet : Soutien psychologique à destination des étudiants de l'image - Année 2026 - 2027

Depuis avril 2023, des permanences psychologiques gratuites sont proposées aux étudiants du Pôle Image Magelis. Ces permanences sont assurées par Joan BERNAUD, psychologue clinicien en exercice.

Les étudiants, population particulièrement vulnérable aux problèmes de santé mentale, ont vu leur état psychologique se dégrader fortement, notamment depuis la pandémie de Covid-19. Les conditions de vie, les difficultés financières, l'éloignement familial et l'isolement affectif, la crise climatique, les incertitudes du milieu du travail sont autant de facteurs générant du stress et un mal-être chez ce public.

Face à l'augmentation de la détresse psychologique, des troubles anxieux et dépressifs des étudiants et à l'impossibilité pour eux de trouver des professionnels et une offre de soin adaptée, le Pôle Image Magelis a souhaité mettre en place des actions pour les accompagner au quotidien.

Sur l'année universitaire 2025-2026, le psychologue a effectué 113 consultations avec 36 étudiants (3,1 rencontres / étudiant). Joan Bernaud a orienté 11 étudiants vers d'autres dispositifs. Ces orientations correspondent à des besoins en soins psychiques plus importants assurés en centres médicaux psychologiques (CMP), centres de soin,

d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ou par des thérapies menées par des professionnels libéraux.

En 2025-2026, parallèlement à la mise en place des consultations, une concertation régulière avec l'ensemble des parties prenantes, acteurs de la santé mentale des étudiants en Charente (SSE, Université de Poitiers, psychologue, Magelis, ARS, CPAM, Centre Hospitalier Camille Claudel, CMP, Le Lieu-Dit, Maison des Adolescents et des jeunes Adultes, SCCUC) a été organisée afin de coordonner et fluidifier la prise en charge des étudiants.

Un état des lieux a été réalisé au printemps dernier dont les résultats seront restitués fin 2026 en même temps que la présentation du projet visant l'amélioration de la prise en charge en santé mentale des étudiants et développé conjointement par le CMPP, le SSE et le psychologue.

Le Pôle Image souhaite poursuivre le développement de cette offre à destination des étudiants pour l'année universitaire 2026-2027 ainsi que la participation de Joan Bernaud aux échanges et réunions qui auront lieu entre professionnels du secteur.

L'offre est destinée aux étudiants des écoles publiques et privées du Campus de l'Image, non affectataires de la CVEC et qui pourtant se sont acquittés de cette contribution obligatoire pour leur inscription. Les étudiants inscrits à l'Université de Poitiers ne sont pas concernés par ces permanences dans la mesure où ils peuvent être reçus par la psychologue et l'infirmière psychologue du Service de Santé Etudiants (SSE).

Sont donc concernés tous les autres étudiants des établissements suivants : Ecole Européenne Supérieure de l'Image (EESI), Ecole Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques (Cnam-Enjmin), Ecole des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA), L'Atelier, Objectif 3D, Emile Cohl, Human Academy, Ecole d'Art du GrandAngoulême, Mediaschool, Classe prépa du Lycée Guez de Balzac, Ecole 42 Angoulême.

Les rendez-vous, d'une durée de 45 minutes à 1 heure, sont fixés par téléphone ou mail. Ils se déroulent dans les locaux du Pôle Image Magelis, Maison Alsacienne – 2ème étage, 2 rue de la Charente à Angoulême et auront lieu les mercredis et vendredis matin de 9h30 à 12h30, du 7 octobre 2026 au 25 juin 2027. Les consultations sont gratuites pour les étudiants et sont limitées à 4 rendez-vous par étudiant.

Le budget global des permanences et de la participation du psychologue aux réunions organisées avec les professionnels du secteur sur l'année universitaire 2026-2027 est évalué à 10 320 €.

Le projet de convention relatif à la mise en place de permanences psychologiques qui vous est présenté en annexe a pour but de préciser les obligations des partenaires (Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis et Monsieur Joan Bernaud) et notamment de détailler les modalités de facturation des permanences par Monsieur Joan BERNAUD au Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

La convention fixe également des engagements précis en termes de communication.

.....
Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention établie au titre de l'année universitaire 2026-2027 entre le Syndicat Mixte du Pôle image Magelis et Monsieur Joan BERNAUD ;
- autorisent Madame la Présidente à la signer.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 06 oct. 2026
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 06 oct. 2026
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 06 octobre 2026

Signé: La Présidente

Stéphanie GARCIA
Présidente du Pôle Image Magelis

